

l'on aurait pu croire, l'absence de mobilité résidentielle est loin d'être décisive quant à une adhésion plus unanime et plus massive au sentiment micro-régional. Ce sont en effet les nouveaux résidents, venus de l'agglomération bordelaise ou d'une autre commune girondine, qui forment le pourcentage le plus élevé des personnes se déclarant de l'Entre-Deux-Mers (42 %). Les gens qui ont au contraire toujours résidé dans les mêmes communes, entre Dordogne et Garonne, forment une part moindre d'adeptes de cette terre (36 %). La mobilité résidentielle ne constitue pourtant pas, en soi, un facteur explicatif de ce sentiment d'appartenance, puisque dans les occurrences de mobilité extrême, lorsque les familles viennent en particulier de destinations lointaines, étrangères à la Gironde, le taux d'adhésion territoriale à l'Entre-Deux-Mers tombe à 30 %.

D'un point de vue plus strictement géographique, les habitants de l'Ouest, essentiellement ceux des cantons de Créon et de Branne ou de Targon dans leur partie occidentale, voire les quelques personnes que nous avons interrogées dans les cantons bordelais de rive droite de la Garonne, éprouvent dans une proportion assez large ce sentiment d'appartenance (50 % le signalent). Les résidents du Haut Entre-Deux-Mers¹ se placent en léger retrait de ce record : 48 % d'entre eux se déclarant pourtant encore du haut pays situé entre les fleuves. Le taux s'infléchit à peine (47 %) dans les cantons intérieurs et moyens de Cadillac et de Targon. *A contrario*, le sentiment perd de son intensité sur les versants ensoleillés des Côtes de Garonne (cantons de Saint-Macaire et portion fluviale de celui de Cadillac). Concurrencé par un large ralliement au "pays" de Saint-Macaire, il ne concerne plus que 28 % des personnes que nous avons interrogées dans cette zone. Quant aux habitants des Côtes de Dordogne vivant dans les cantons de Pujols, de Sainte-Foy-la-Grande, ou sur la rive droite de la Dordogne dans le département du même nom, mais venant travailler chaque jour à Sainte-Foy, 8 % d'entre eux seulement inscrivent l'Entre-Deux-Mers dans leurs horizons territoriaux.

Quelles explications donner à cet ensemble bien disparate de résultats ? La singularisation sommaire du profil type de l'individu éprouvant un sentiment de territorialité (si l'on veut bien admettre que notre question nous autorise à avancer cette hypothèse) à l'égard de l'Entre-Deux-Mers, peut nous aider quelque peu dans cette tâche. Il s'agit le plus souvent d'un homme d'âge plutôt avancé, né en Gironde, de préférence dans l'Entre-Deux-Mers justement, mais qui bouge, travaille à l'extérieur de la presqu'île, se rend fréquemment à Bordeaux ou à Libourne, voyage, jouit d'un bon niveau d'instruction et exerce plutôt une profession de cadre. Cet homme vit aussi, le plus souvent, au cœur du haut pays, à l'écart des deux mers, des deux rivières qui tendent

1. Cantons de Sauveterre, de Pellegrue, de Monségur et de La Réole.

à former des mondes à part polarisés par les villes, petites ou moyennes, qui jalonnent leur cours. On sent chez un tel individu la double dimension de l'ancrage territorial (à la fois vécu et appris) et de l'ouverture au monde, cette capacité de construire son propre univers qu'apporte l'instruction, la culture, une expérience et une pratique débordant les frontières trop étroites de la localité rurale. Or plus le territoire est vaste, plus il échappe aux strictes nécessités du quotidien, plus il s'agit d'une construction sociale et culturelle. Des individus bien réels, bien actuels l'accomplissent. Pour mener à bien cette tâche, ils procèdent par le *médium* de leurs représentations et de leurs images mentales, socialement déterminées. Ils puisent des informations capitales dans le creuset de leur culture, de leur mémoire sociale collective. Mais ils interprètent ces données à la lumière exclusive de leur *praxis*, des exigences concrètes du quotidien auxquelles ils sont confrontés. L'Entre-Deux-Mers, en raison de sa taille, du maigre bagage historique¹ et mnémonique² qu'il véhicule, entre dans la catégorie des constructions (ou reconstructions) territoriales fragiles, à l'œuvre sous nos yeux. Pour évaluer un peu mieux la nature des ingrédients qui encouragent cette production, il nous faut maintenant identifier les symboles et les images, les représentations qui s'associent à son nom, qui accompagnent son émergence dans l'esprit de nos interlocuteurs. C'est dans ces jeux analogiques, dans la définition même des supports symboliques du territoire que les éléments patrimoniaux ont de fortes chances de refaire leur apparition.

Symboles et images de l'Entre-Deux-Mers

Pour plus de 82 % des personnes qui ont rempli nos questionnaires (une question portait sur ce qu'est l'Entre-Deux-Mers pour nos interlocuteurs), l'Entre-Deux-Mers est avant tout une région viticole. La deuxième qualification qui se détache³ va dans le même sens : 38 % des enquêtes font état d'une étroite relation de l'Entre-Deux-Mers avec l'appellation d'origine contrôlée (AOC) qui porte son nom. Très floue se révèle, en revanche, la troisième affirmation la plus fréquente qui sort de nos enquêtes : "un nom de région". Elle souligne l'embarras de ceux qui la formulent et identifient un vague fait régional sans trop savoir à quoi le rattacher. La thèse de la construction ou reconstruction contemporaine (actuelle même) de ce territoire encore peu distinct, se trouve renforcée par ce troisième qualificatif. Ajoutons que la fonction de creuset du territoire exercée par le patrimoine, déjà

1. 37 mentions d'événements historiques seulement ont été relevées dans les questionnaires, plus de la moitié concernent la Guerre de cent ans et la bataille de Castillon qui y mit un terme.

2. Indigence relative de la mémoire collective : 27 allusions très peu originales faites à des coutumes et à des traditions seulement.

3. Trois au maximum étaient demandées dans chaque enquête.

sensible dans les rapprochements du nom de l'Entre-Deux-Mers avec les activités liées à la vigne, s'éclaire pleinement lorsque l'on considère les deux formulations qui recueillent, avec 31 et 32 % des suffrages exprimés dans les réponses au questionnaire, un pourcentage encore représentatif de voix : "une région à découvrir"¹, "une région de bastides".

Mais que se représentent exactement les habitants quand leurs réponses évoquent explicitement l'Entre-Deux-Mers ? 45 % seulement des personnes questionnées y voient une région unique, localisée entre Dordogne et Garonne. Chose plus expressive encore, 40 % des réponses à notre enquête affirment qu'il existe en fait "plusieurs Entre-Deux-Mers". Ainsi, l'idée d'un label régional abstrait s'appliquant de façon souvent peu différenciée à une pluralité de situations territoriales concrètes s'esquisse. La réduction de l'Entre-Deux-Mers au statut de pure idéologie territoriale vient alors à l'esprit.

D'un point de vue plus large, l'attachement réel aux espaces territorialisés ne se dévoile pas dans notre région d'une manière claire et incontestable. 40 % des personnes que nous avons visitées nous déclarent sans ambage que changer de domicile, y compris en quittant leur commune et l'Entre-Deux-Mers, ne leur poserait pas de problème particulier. Cette thèse d'un attachement fort médiocre aux lieux est corroborée par d'autres résultats de notre enquête. Elle révèle en effet que 54 % des gens y résident pour des raisons professionnelles. Les commerçants sont particulièrement nombreux dans ce contingent d'opinion : plus de 61 % d'entre eux la partagent. Ceux qui accepteraient de partir pour occuper un logement meilleur ou moins cher, ou pour une tout autre raison, décrocher par exemple un emploi intéressant, ne chercheraient pas forcément à se réinstaller entre Dordogne et Garonne. Ils ne répugneraient même pas, le cas échéant, à s'installer un peu partout en Gironde, en Aquitaine ou ailleurs en France. Seule, à les écouter, l'expatriation leur serait pesante !

Pourtant, à y regarder de plus près, le détachement affectif à l'égard des localités de Gironde et de l'Entre-Deux-Mers paraît beaucoup moins fort que ces premières analyses ne le laissent supposer. Si 40 % des effectifs de notre échantillon envisagent sans trouble de quitter la région, cela signifie que près de 60 % y voient au contraire de sérieux inconvénients : 22 % ne veulent même pas prendre en compte cette éventualité, 38 % la considèrent comme la perspective d'une situation difficile, voire très difficile. Quand on fouille un peu dans le faisceau de raisons qui ont poussé les habitants à élire domicile au lieu où ils se trouvent aujourd'hui, l'on trouve en bonne place, à côté des

1. Allusion incontestable à la richesse du patrimoine, bien que plus large et que plus vague que cette signification.

motifs strictement professionnels, des causes de nature familiale qui, en combinant la reprise d'un bien et la proximité géographique des amis ou de la famille, rejoignent en pourcentage les motivations de caractère professionnel. Dans ces choix de domicile, on se rend compte également que la nature du lieu, l'agrément qu'il procure pèsent aussi; au point de s'avérer déterminants pour 35 % des personnes interrogées. Tous ces faits indiquent que les habitants de l'Entre-Deux-Mers sont finalement beaucoup plus attachés à leurs lieux de vie qu'il n'y paraît de prime abord. D'ailleurs, plus de 63 % d'entre eux accepteraient de parcourir, en cas de nécessité, plus de dix kilomètres par jour pour se rendre à leur travail. Plus du quart feraient même, s'il le fallait, plus de trente kilomètres !

Les éléments du paysage typique de leur environnement que proposent nos interlocuteurs (question également posée) remettent incontestablement en selle l'échelon de l'Entre-Deux-Mers. D'abord, 53 % d'entre eux répondent positivement quand on leur demande s'il existe bien un paysage type de leur environnement. Dans cette catégorie, 90 % prétendent que la vigne constitue l'un des traits paysagers fondamentaux de leurs lieux de vie et de leur voisinage. 50 % pensent que ce sont les vallonnements et les monuments historiques qui tiennent aussi ce rôle, 45 % les châteaux viticoles et 44 % les coteaux. Dans 39 % des réponses de ce groupe, la forêt forme l'une des constituantes majeures du cadre de vie. 37 % signalent un paysage jouant avec subtilité des interférences de la ville et de la campagne (phénomène de la périurbanisation pour l'essentiel). Fréquemment, le monde des eaux ressort de cette liste : les ruisseaux dans 35 % des cas, les fleuves dans plus de 30%, les rivières dans moins de 29 %... Finalement, d'un bout à l'autre de l'Entre-Deux-Mers, trois éléments du paysage local décrit (celui de l'environnement personnel) font l'objet d'une représentation quasi constante. Il s'agit de la vigne, des vallonnements et des coteaux. Les vallonnements sont signalés un peu plus fréquemment à l'est, dans le Haut Entre-Deux-Mers, sur les Côtes de Dordogne, ou carrément tout à l'ouest, dans la première couronne périurbaine de Bordeaux. Les coteaux sont surtout repérés par les personnes que nous avons interrogées sur les Côtes de Garonne, au sud. Nous avons vu que quelques édifices patrimoniaux se mêlent à ces données géographiques. Les monuments historiques sont surtout cités dans le Haut Entre-Deux-Mers et sur les Côtes de Garonne, les châteaux viticoles dans les mêmes Côtes de Garonne et à l'ouest de l'Entre-Deux-Mers. Cette micro-géographie des représentations paysagères reflète très fidèlement, dans l'ensemble, la réalité objective des terroirs de l'Entre-Deux-Mers, ou plutôt "des" Entre-Deux-Mers girondins.

Or, ce paysage de leur environnement, 70 % des individus qui en reconnaissent l'existence affirment justement qu'il décrit aussi l'Entre-Deux-Mers. Une fois encore, ce sont beaucoup plus les cadres et les

professions intermédiaires (plus des trois quarts) que les artisans et les commerçants (56 % tout de même), les hommes (72 %) plus que les femmes (66 %), ceux qui travaillent à l'extérieur de la péninsule (86 %) plus que les autres, les fils d'agriculteurs aussi (77 %) qui avancent cette opinion. Ceux qui sont nés hors de l'Entre-Deux-Mers, ceux qui vivent à l'ouest du plateau calcaire entaillé de vallons et de ravines¹ sont plus sensibles à la personnalité de son paysage que les natifs des lieux, ou que les résidents du Centre et de l'Est de cette terre girondine. On retrouve là, trait pour trait, les logiques que nous avons tenté d'explicitier pour rendre compte des représentations patrimoniales, au terme de notre première partie.

Ces représentations paysagères très largement partagées brossent le portrait-robot d'un Entre-Deux-Mers complexe et pluriel qu'identifient néanmoins la grande majorité des résidents que nous avons interrogés. Pourtant, cet espace de taille micro-régionale, représenté dans la conscience collective par une double chaîne symbolique assez stable², n'est pas toujours vécu, loin s'en faut, comme un territoire d'appartenance. Dans ce rôle, le village, le petit groupe de communes d'envergure mono- ou bi-cantonale rencontrent plus de succès.

Du patrimoine aux constructions territoriales : la variété des espaces vécus

Quelles sont, aujourd'hui, les formes territoriales qui se dessinent, se construisent ou se recomposent sous nos yeux dans ce périmètre témoin de l'Entre-Deux-Mers ? Précisons que nous l'avons choisi, dans un souci expérimental, parce qu'il offre un bon exemple de contact entre la ruralité profonde et l'onde de périurbanisation se propageant à partir d'une métropole régionale de forte taille : Bordeaux et ses 700 000 habitants. Notre hypothèse repose sur le sentiment que les représentations patrimoniales, elles-mêmes façonnées par le jeu de quelques acteurs éminents³, constituent l'un des vecteurs de choix pour la territorialisation des sociétés locales. Or celles-ci, rendues inquiètes par les progrès spectaculaires de la mondialisation, par ses effets destructeurs sur les ordres économiques et socio-spatiaux anciens, montrent un attachement de plus en plus vif pour leurs lieux de vie.

1. Cantons bordelais de rive droite, cantons de Créon et de Targon.

2. La trilogie bastides-châteaux-abbayes, le trinôme paysager vignes-coteaux-vallonements.

3. Elus, responsables associatifs, enseignants, érudits locaux, etc.

Pour évaluer la nature de ces recompositions territoriales dans le cercle tout de même restreint de l'Entre-Deux-Mers, nous allons maintenant revenir aux objets patrimoniaux que se représente la population locale : ceux que nous avons identifiés dans notre première partie. Nous étudierons la micro-géographie de leurs représentations afin de dévoiler les univers de référence de nos interlocuteurs. Ainsi se construit un véritable pont lancé entre le patrimoine collectif et les formes territoriales de l'organisation sociale.

Représentations patrimoniales à l'échelle territoriale de l'Entre-Deux-Mers

Quels sont les objets, les édifices, les sites et les lieux patrimoniaux dont la représentation s'étend à l'échelle de l'Entre-Deux-Mers ? Ceci dans la limite des réponses que nous avons obtenues à nos enquêtes, bien entendu.

Seules les abbayes et les bastides peuvent prétendre, dans quelques cas, à une notoriété touchant l'ensemble de l'Entre-Deux-Mers. L'abbaye bénédictine de La Sauve-Majeure, fondée en 1079 par Saint Gérard de Corbie¹, fait ainsi l'objet d'une représentation patrimoniale unanime, d'un bout à l'autre de notre aire d'étude. Située à l'autre extrémité (orientale cette fois) de l'Entre-Deux-Mers, l'abbaye de Saint-Ferme, autre fondation bénédictine du XI^e siècle, rassemble les suffrages d'un public largement réparti dans cet espace. Ses représentations patrimoniales déclarées enregistrent toutefois un certain déficit à l'ouest de notre zone, dans les cantons de Créon et de Branne en particulier, mais aussi au sud, dans les cantons de Saint-Macaire et de Cadillac. Déjà, pour ce qui a trait à Saint-Ferme, l'image patrimoniale s'identifiant à l'Entre-Deux-Mers se dégrade quelque peu. Elle tend à réduire son influence aux districts centraux et orientaux couvrant les cantons de Sauveterre, de La Réole, de Monségur et de Pellegrue; à un moindre degré ceux de Pujols et de Sainte-Foy-la-Grande. Il y a fort à parier que si nous avions enquêté dans les cantons limitrophes du Lot-et-Garonne, nous aurions également recueilli la représentation à la fois patrimoniale et territoriale, symbolique dans les deux cas, de l'abbaye de Saint-Ferme. Les territorialités de l'Entre-Deux-Mers ne s'interrompent pas brutalement avec la frontière départementale. Ajoutons que les représentations de Saint-Ferme, comme celles de tous les éléments patrimoniaux de la région, ne soutiennent pas uniquement, loin de là, la seule territorialité d'Entre-Deux-Mers. Quant à l'abbaye un peu plus récente (vestiges des XII^e et XIII^e siècles) de Blasimon, située plus au centre de la péninsule, elle épuise plus rapidement que les deux précédentes son rayonnement patrimonial et sa capacité symbolique de

1. L'un des plus vieux et des plus prestigieux édifices encore partiellement debout de la péninsule.

repère territorial. En effet, hors du nord-est de notre espace, son inscription au registre du patrimoine représenté demeure anecdotique.

Si le "triangle sacré" des abbayes bénédictines ébauche, à quelques réserves près, une forme territoriale épousant grossièrement l'Entre-deux-Mers et se référant assez explicitement à lui, le réseau des bastides joue un rôle plus discret en la matière. Seules Sauveterre-de-Guyenne et Monségur jouissent d'une renommée suffisante pour imprégner les représentations patrimoniales d'un public dispersé dans tous les cantons du périmètre. Encore faut-il distinguer le cas de Sauveterre, représentée de façon plus homogène et plus fréquente que la bastide de Monségur, celle-ci étant mieux perçue à l'est et au sud-est de la longue péninsule. Curieusement, l'aura des autres bastides se rétracte sérieusement dans l'espace. Au total, à l'exception de Sauveterre-de-Guyenne et de Monségur, aucune ne vérifie et ne désigne vraiment, par l'étendue de sa notoriété, sa fonction emblématique et sa présence dans les représentations sociales identitaires, le territoire fragile de l'Entre-Deux-Mers.

Le double rôle patrimonial et territorial de Sauveterre réapparaît quand on demande aux habitants de l'Entre-Deux-Mers d'énumérer les villes et les bourgs qui leur semblent représentatifs de cet espace. C'est en effet ce bourg-centre qui ressort avec le plus de force des réponses, dans le désert urbain du plateau central. Sauveterre-de-Guyenne vient en tête des références urbaines extérieures sur l'axe Saint-Macaire-Cadillac (vallée de la Garonne) aussi bien que sur l'axe Pujols-Sainte-Foy-la-Grande (vallée de la Dordogne). Elle domine également sans partage sur l'axe transversal qui court de La Réole à Pellegrue. Le seul véritable déficit qu'elle enregistre se situe à l'ouest-nord-ouest, sur l'axe Créon-Branne, où la première nommée, mais aussi Targon (très voisine) pour les bourgs extra-cantonaux, réunissent la plupart des suffrages.

En résumé, si jamais les représentations patrimoniales vérifient de manière perceptible une construction territoriale bâtie à l'échelle de l'Entre-Deux-Mers, seuls le triangle des abbayes, le paysage étudié dans la deuxième partie et le centre bien tenu (bastide et "ville") de Sauveterre-de-Guyenne en forment la fragile structure. Celle-ci s'identifie alors à un schème organisationnel présent dans les représentations, dans la superstructure idéale, dans l'idéologie territoriale de l'Entre-Deux-Mers.

Au bout du compte, cette micro-géographie des représentations patrimoniales les plus fortes, produites par la société locale, nous a conduits à éliminer de notre répertoire majeur les châteaux et les sites gallo-romains, les traditions et la gastronomie. Dans le cas des derniers nommés, le territoire de plus petite échelle qu'ils vérifient et qu'ils contribuent à délimiter correspond en effet à la Gironde ou au Bordelais. Il déborde les frontières supposées de l'Entre-Deux-Mers. Pour ce qui a

trait à la plupart des châteaux comme aux sites gallo-romains, les territoires dont ils affinent le dessin sont en revanche ceux de l'infra-géographique, de la localité, du petit bassin de vie pluricommunal ou cantonal dont nous allons mesurer maintenant la puissance en termes de territorialité et d'espace vécu.

Représentations patrimoniales et production des territoires de la localité

La plupart des éléments patrimoniaux localisés ne font l'objet d'une représentation véritablement sociale que dans un territoire qui n'excède pas les limites cantonales, voire celles d'un petit groupe cohérent de communes voisines (notion de bassin de vie). Dans le registre des bastides, l'évocation par nos interlocuteurs de Cadillac et de Sainte-Foy-la-Grande est à ce titre tout à fait éloquente. L'une comme l'autre revêtent une valeur patrimoniale, spontanément déclarée, dans l'espace social très restreint des cantons dont elles forment le chef-lieu, ainsi que dans les communes limitrophes des cantons voisins.

Un étroit univers pluricantonal délimite également les représentations très vives du patrimoine collectif que forment les châteaux. Seul l'admirable château des ducs d'Épernon à Cadillac engendre des représentations patrimoniales sur l'ensemble des rives de Garonne et jusqu'au cœur du plateau d'Entre-Deux-Mers. Les autres édifices castraux n'éveillent qu'un intérêt communal ou pluricommunal, à l'image du célèbre château de Benauges.

Les événements historiques eux-mêmes, dont nous avons pu constater qu'ils n'encombraient guère la mémoire collective (*cf.* première partie), ne développent une portée patrimoniale que dans un court rayon de quelques kilomètres autour du lieu où ils se sont déroulés. Ainsi, la fameuse bataille de Castillon qui mit un terme à la Guerre de Cent ans ne trouve un écho patrimonial digne de ce nom que dans l'angle nord-est de l'isthme limité par les mers fluviales : soit à moins d'une dizaine de kilomètres de Castillon-la-Bataille qui se situe sur la rive droite de la Dordogne, hors des limites strictes de l'Entre-Deux-Mers. Dans le domaine politique, les maires, les conseillers municipaux et, à la rigueur, les conseillers généraux peuvent se targuer d'être connus par leurs électeurs, d'être appréciés comme leurs représentants essentiels et de jouir d'une réputation à peu près flatteuse. En revanche, les quelques notables qui tentent de se ceindre d'une légitimité régionale en exhortant à l'union (même fort timidement) d'un territoire de l'Entre-Deux-Mers, ne recueillent qu'une notoriété fort chiche. Tous réunis (trois sénateurs et députés en fait), ils ne percent dans nos enquêtes que 18 fois sur 167. Ce n'est pas un franc succès ! Ainsi l'attachement des habitants à leurs élus souligne une fois encore

l'importance cruciale de la territorialité locale : communale, intercommunale et cantonale, plus rarement pluricantonale¹.

D'ailleurs, pour plus des deux-tiers des personnes que nous avons rencontrées (67 % exactement), le village caractérise le mieux le monde rural qui les entoure, qu'ils perçoivent et qu'ils décrivent comme leur "environnement". A ce village, ils rattachent les "savoir-faire agricoles" auxquels ils accordent toujours (64 % d'entre eux) beaucoup de prix. N'oublions pas que nous nous trouvons dans une région viticole où ces savoir-faire comptent beaucoup, dans la réalité comme dans les images publicitaires qui sont de plus en plus produites et diffusées. Le village et son finage deviennent aussi le modèle réduit de cette "campagne préservée" qu'ils considèrent (52 % d'entre eux) comme une valeur patrimoniale centrale, un bien précieux qu'il convient absolument de sauvegarder.

Les représentations villageoises s'inscrivent incontestablement dans une logique très solide. Ainsi, plus de 60 % de nos enquêtes indiquent que pour les habitants de l'Entre-Deux-Mers qui occultent un peu vite l'intense mitage provoqué par la dispersion secondaire ancienne des bâtiments agricoles et celle, plus récente, de la périurbanisation, l'habitat typique de leur environnement reste le groupement des villages et des bourgs. Curieusement d'ailleurs, cette représentation acquiert plus d'intensité à l'ouest qu'à l'est, alors que les cartes (topographiques aux 1/25 000^e et au 1/50 000^e) montrent obstinément le phénomène inverse. Cohérents dans leurs représentations, nos interlocuteurs relèvent aussi qu'une ambiance villageoise règne dans les relations sociales quotidiennes. Ils évoquent volontiers "l'esprit de clocher". Ils parlent d'une certaine solidarité entre voisins, même s'ils admettent que le "bonjour-bonsoir" traduit assez bien la nature des rapports sociaux qu'ils vivent au village.

Dépasant les frontières territoriales bien étroites de la localité villageoise, le repérage des communes ressenties comme des réalités patrimoniales, ou tout au moins comme des espaces familiers et remarquables hors de son "chez soi" immédiat, révèle un univers plus large, bien que toujours local, de bassins de vie. Ceux-ci, parallèlement à la commune, piègent sans doute la territorialité la plus viscérale de nos témoins privilégiés. Chaque bourg-centre, *a fortiori* chaque petite ville des vallées tend à polariser l'un de ces bassins. Si l'on exclut Libourne et Langon dont le rayonnement n'est pas mince, Castillon et Sainte-Foy-la-Grande sur la Dordogne, Saint-Macaire et La Réole sur la Garonne, Créon, Sauveterre-de-Guyenne et Monségur à l'intérieur des terres forment les noyaux actifs, fonctionnels et symboliques, de ces petites concrétions territoriales. Il ne s'agit pas véritablement de "pays" ! On a

1. Le Haut Entre-Deux-Mers constituant dans ce domaine une exception.

vu que leur représentation explicite était nulle, que le mot en tout cas n'éveille guère l'attention des personnes que nous avons rencontrées. En termes de vocabulaire géographique et d'aménagement des territoires ruraux, cela y ressemble tout de même beaucoup. Chacun de ces bourgs se taille en effet une aire d'influence de quelques kilomètres de rayon : une quinzaine au maximum pour Créon ou Sauveterre, nettement moins pour Monségur. Des micro-pays surgissent à la lumière de notre enquête. Ces petites cellules emprisonnent les habitants de l'Entre-Deux-Mers beaucoup plus que nous ne le pensions au départ, tant nous faisons l'hypothèse d'une société mobile : "nomade" prétendent même certains, non sans excès de zèle comme nous l'avons montré. La réalité est finalement plus territoriale et les horizons géographiques plus étroits qu'on ne le pense couramment... Même s'il ne convient pas de parler de fermeture et d'encellulement des gens vivant à l'orée d'une métropole régionale, en cette fin de millénaire, reconnaissons-le aussi.

Notre hypothèse de départ était fondée, le patrimoine collectif dont les représentations sociales ont été soigneusement analysées dans la première partie de ce texte intervient bien comme facteur central de la production identitaire du territoire (des territoires en fait) de la vie quotidienne.

Dans l'Entre-Deux-Mers girondin dont la fonction territoriale reste très fragile malgré l'action idéologique des associations culturelles, malgré aussi quelques entreprises politiques saisissant l'opportunité des mesures publiques en faveur du développement territorial, trois marqueurs patrimoniaux s'avèrent les plus sûrs alliés du mouvement (timide) de territorialisation. Le "triangle sacré des abbayes", l'axe central des bastides (Créon, Sauveterre-de-Guyenne, Monségur), le paysage formé d'une marqueterie de bois, de vignes, de prés et de labours disséminés dans un relief de plateau accidenté de creux et de bosses, tous ces éléments constituent la chaîne symbolique, le schème structurel autour duquel se construisent des représentations territoriales de l'Entre-Deux-Mers. Toujours présentes et appréciables, celles-ci ne s'avèrent jamais obsédantes ni envahissantes dans les réponses apportées à nos enquêtes.

L'Entre-Deux-Mers, on l'aura compris, ne forme aujourd'hui un territoire, au sens profond et total d'un espace collectivement approprié et vécu par la population résidente, qu'en filigrane du tissu spatial qui se tend entre les rives girondines de la Dordogne et de la Garonne. L'impression, la marque territoriale la plus flagrante et la plus visible de ce tissu spatial, c'est incontestablement celle des nombreuses cellules communales, des villages qui s'égrainent sur les coteaux dominant les

fleuves, ou se campent sur le plateau central, au-dessus des innombrables vallons qui le dissèquent. D'une lecture moins claire mais pourtant tout aussi fondamentale que celle des communes, l'armature des micro-bassins de vie qui se dessinent autour des bourgs-centres périurbanisés forme aujourd'hui la structure territoriale sans doute la plus vivante et la plus fonctionnelle des espaces qui s'inscrivent dans l'Entre-Deux-Mers. Les habitants d'ailleurs ne s'y trompent pas. Leurs représentations patrimoniales définissent, avec autant de vigueur que les formes communales, le contour incertain et fluctuant de ces mondes étroits (localités élargies) qui concentrent aujourd'hui les routines du quotidien. Sauf pour ceux que le travail, l'aventure ou les aléas de la vie conduisent à fréquenter (en réseau) aussi des territoires plus éloignés.

Communes, aires pluricommunales, micro-région de l'Entre-Deux-Mers, Bordelais, Gironde, Aquitaine et France... Malgré les apparences, les territorialités que nous avons découvertes dans cette étude n'obéissent nullement à un emboîtement hiérarchique d'échelles. Bien au contraire, elles se disposent en rhizomes infinis, organisées en quelque sorte sur le modèle si délicat et si humain de ces "mille plateaux" dont parlaient Deleuze et Guattari.

L'Entre-Deux-Mers forme aujourd'hui un embryon de territoire de nature essentiellement idéologique. En dehors des appellations viticoles et d'un timide flux touristique qui l'anime sur la foi de son nom et de son patrimoine, à la fois monumental et vinicole, son originalité économique n'existe guère. Sa géographie est sans doute plus typique et ses paysages sont plus singuliers que son économie. Mais leur personnalité n'engendre nullement la lecture identitaire spontanée d'un tel espace. L'unité politique, hier comme de nos jours, relève plus du mythe que de la réalité. Cependant, à l'image de ce qui se passe un peu partout, certains élus s'efforcent de construire une intercommunalité calquée sur tout ou partie de l'Entre-Deux-Mers. Dans ce but, ils recherchent des légitimités de toutes sortes, y compris historiques et culturelles, s'appuyant sur l'image identitaire et conviviale d'une micro-région forgée dans le creuset social de la longue durée. Leur prestige, leur efficacité et leur capacité à drainer des subsides passent sans doute (du moins le pensent-ils) par cette voie.

L'idéologie patrimoniale et culturelle qui supporte et qui tente de refonder sous nos yeux le territoire de l'Entre-Deux-Mers, constitue le produit d'une combinaison sociale particulière. Celle-ci traduit la collaboration active des nouvelles classes moyennes intellectuelles (originaires des lieux ou portées dans leur giron par le flux de la périurbanisation) et de catégories sociales plus traditionnelles, extraites du milieu viticole des propriétaires terriens et des coopératives. Les nombreux salariés du tertiaire, de plus en plus instruits et avides de culture locale, travaillant dans les bourgs-centres actifs du pays rural se

déployant entre Dordogne et Garonne, participent aussi à ce mouvement. L'animation émanant des institutions scolaires, des associations à but culturel, des multiples comités locaux organisant fêtes et manifestations diverses fait le reste. Le but de ce faisceau d'acteurs n'est que très partiellement politique. Il s'agit plutôt, pour tous ces protagonistes, de donner du sens à la vie et aux lieux, de trouver en face de la ville omniprésente et écrasante d'autres valeurs que les siennes, d'autres intérêts, d'autres formes culturelles, peut-être aussi d'autres solidarités, d'autres manières de vivre ensemble. A ce titre, le territoire incertain de l'Entre-Deux-Mers est aussi, comme la plupart de ses semblables, le banc d'essais d'une innovation sociale et culturelle qui s'efforce de lutter contre l'uniformisation du monde. Son imposante charge idéelle et imaginaire explique les multiples déconnexions qui s'observent entre sa représentation reposant sur un schème structurel très mince (essentiellement patrimonial, médiocrement mnémonique) et la réalité des pratiques spatiales auxquelles se livrent les habitants des lieux qui le composent.